

Image not found or type unknown



Demande d'information sur le renouvellement d'un titre de séjour

Par **bol76**, le **09/02/2011** à **15:27**

Bonjour,

Après la fin de mes études en France (master2) j'étais embauché avec un cdd de 6 mois, j'ai obtenu un titre de séjour avec la mention APT valable jusqu'au le 18 avril 2011, aujourd'hui mon employeur me propose de renouveler mon contrat pour une durée de 12 mois.

Est ce possible de renouveler mon titre de séjour? et qu'elle statut j'aurais avec un CDD de 12 mois?

merci